



Livret d'accueil

Professionnels de santé

Edition 2026

CPTS Sénart
16 rue de Paris, 77127 Lieusaint

Mot de la présidente



Bienvenue dans notre CPTS

Rejoindre notre Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, c'est avant tout rejoindre une équipe de professionnels engagés, animés par une même ambition : mieux travailler ensemble pour mieux répondre aux besoins de santé de notre population.

Notre CPTS est un lieu de rencontres, d'échanges et de coopération.

Chaque professionnel, quelle que soit sa profession, son parcours ou son mode d'exercice, y trouve sa place et contribue, par son expérience et ses idées, à faire vivre des projets utiles et concrets pour notre territoire.

Parce que les défis de notre système de santé sont nombreux, nous sommes convaincus qu'ils se relèvent collectivement.

Ensemble, nous construisons des parcours de soins plus fluides, renforçons les liens entre les acteurs de santé et développons des initiatives qui facilitent notre exercice quotidien tout en améliorant la prise en charge des patients.

Ce livret a été pensé pour vous accompagner dans vos premiers pas au sein de notre communauté. Il vous permettra de découvrir notre fonctionnement, nos missions, les ressources à votre disposition et les nombreuses opportunités de participer à la vie de la CPTS.

Je vous remercie sincèrement pour votre engagement et pour la confiance que vous nous accordez en rejoignant cette belle aventure collective. J'espère que vous trouverez au sein de notre CPTS un espace d'écoute, de partage, d'innovation et de convivialité.

Au nom de l'ensemble du Conseil d'administration, du bureau et de l'équipe salariée, je vous souhaite la bienvenue. Nous sommes heureux de vous compter parmi nous et impatients de construire, avec vous, les projets de demain au service de notre territoire et de ses habitants.

Agnes MADIGANT,
Présidente CPTS Sénart

Sommaire —

- 01.** La CPTS, c'est quoi ?
 - 02.** Notre territoire
 - 03.** Notre équipe
 - 04.** Notre histoire
 - 05.** Nos objectifs et besoins
 - 06.** Projet de santé et groupe de travail
 - 07.** Groupe de travail
 - 08.** Pilotage du groupe de travail
 - 09.** Participation au groupe de travail
 - 10.** Vos engagements
 - 11.** Espace adhérent
 - 12.** Indemnisation des missions réalisées
- 

La CPTS, c'est quoi ? —

En quelques mots

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) rassemblent les professionnels de santé d'un même territoire afin de :

- mieux **coordonner les soins**
- répondre aux **besoins de la population**



Accès aux soins



Coordination des professionnels



Parcours de santé



Prévention



La Fédération Nationale des CPTS (FCPTS) accompagne les CPTS dans leur développement, favorise le partage d'expériences, représente leur action au niveau national

Notre territoire

Sénart 77

La CPTS Sénart regroupe 8 communes du sud Seine-et-Marne.



8 communes



114 501 habitants



CPTS Taille 3



Notre équipe

Le bureau



Agnes Madigant

Présidente
Infirmière



Olivier Godefroy

Trésorier
Pharmacien



Caroline Morand

Secrétaire générale
Médecin généraliste

Le conseil d'administration

COLLÈGE 1



Paula Duchet

Médecin généraliste



Brigitte Ramonede

Sage-femme



Elisabeth Rodriguez

Chirurgienne dentiste



Maryline Saraiva

Pharmacienne



Sylvina Raymond

Infirmière libérale



Valérie Pradel

Infirmière libérale



Sara Brucy

Infirmière en pratique
avancée

COLLÈGE 2



Marieke Pesenti

Directrice HAD de la
région de Melun

COLLÈGE 3

**Poste
vacant**

Les salariées



Lucile Tassis

Directrice



Ambre Begat

Chargée de mission



Jennifer Marteau

Chargée de
communication

Notre histoire —

CPTS Sénart

15 MAI 2022

Lettre d'intention
envoyée à l'ARS



2020 – Début du projet

En pleine crise du Covid, les infirmiers de la commune de Savigny le Temple s'étaient réunis pour s'organiser, se coordonner.



23 JUIN 2022

Réunion publique



FEVRIER 2023

Groupe de travail
avec EASYLIFE Med



18 JANVIER 2024

Présentation du
projet de santé à la
CPAM et l'ARS



9 MAI 2023

Signature subvention avec l'ARS
Signature de la "Convention de
subvention au titre du fond
d'intervention régional".



14 FEVRIER 2024

Signature de l'Accord
Conventionnel Interprofessionnel
(ACI) avec la CPAM et L'ARS



Nos objectifs et missions

Objectifs



Coordonner les professionnels de santé, les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux



Répondre aux besoins de santé de la population



Mettre en œuvre des actions de prévention



Améliorer nos conditions d'exercice

Missions



Faciliter l'accès aux soins



Développer les parcours pluriprofessionnels



Développer les actions de prévention



Améliorer la qualité et la pertinence des soins



Accompagner les professionnels de santé



Participer à la gestion des crises sanitaires

Projet de santé et groupe de travail

Projet de santé

Le projet de santé de la CPTS Sénart est construit par les acteurs du territoire, il s'organise autour de nos 6 missions, déclinées en actions concrètes.

Chacune d'elles est portée par un groupe de travail pluriprofessionnel.



Rôle du groupe de travail



Les groupes de travail réunissent des professionnels de santé adhérents à la CPTS Sénart, qui imaginent, construisent et déploient des projets répondant aux besoins du territoire et aux objectifs du projet de santé.

Groupe de travail —

Pourquoi rejoindre un groupe de travail ?



Échanger avec des professionnels de santé de différentes disciplines.



Contribuer à des projets pluriprofessionnels répondant aux enjeux du territoire.



Faire entendre votre voix en partageant votre expérience, vos besoins et les réalités de votre pratique.



Participer à l'évolution des pratiques et à la mise en œuvre d'actions concrètes portées par la CPTS.



Développer une vision globale des parcours de santé en mieux comprenant les contraintes et les expertises des autres professions et structures.



Améliorer le parcours de soins et le quotidien des professionnels comme des patients.

Budget

Financement des actions :

- un financement dédié pour chaque action
- Une indemnisation des professionnels engagés dans les groupes de travail
- Une part du financement conditionnée à l'atteinte des objectifs

Pilotage du groupe de travail

Rôle de la Chargée de Mission

“
Mon rôle en tant que chargée de mission est de **coordonner les groupes de travail** et les accompagner au quotidien dans l'organisation, le suivi et le développement de leurs actions.



Rôle du Pilote



Le pilote est volontaire pour **représenter une des actions** et s'impliquer dans le cadre de celle-ci.

Il est **garant de l'avancée du projet**, il encourage et mobilise les membres du groupe de travail.

Il peut être amené à **représenter le groupe de travail** lors d'évènement.

Participation au groupe de travail

Comment participer ?

Tous les adhérents de la CPTS Sénart peuvent rejoindre **un ou plusieurs groupes de travail**.

Pour participer, plusieurs solutions, vous pouvez en faire la demande soit :

- auprès d'un membre de l'équipe salariée
- par e-mail, via le site internet ou la communauté WhatsApp

Sans démarche de votre part, vous ne serez pas intégré à un groupe de travail.



Vos engagements —

Groupe de travail CPTS Sénart

En rejoignant un groupe de travail, vous vous engagez à contribuer à sa dynamique collective en :



Participant activement aux échanges et aux actions du groupe.



Prévenant en cas d'absence afin de faciliter l'organisation.



Prenant en charge des missions, selon vos disponibilités, vos compétences et les besoins du groupe.



Respectant les décisions collectives et en contribuant dans un esprit constructif.



Adoptant une attitude bienveillante, dans l'intérêt du groupe et des projets portés par la CPTS.



Respectant les orientations de l'association, du bureau et les délais nécessaires à la bonne conduite des actions.

Espace adhérent

L'intérêt de l'espace adhérent

Cet espace est dédié aux professionnels de santé adhérents de la CPTS Sénart.

Des **informations utiles**, des **ressources partagées**, l'**actualité** de la CPTS ainsi que les **outils** nécessaires pour participer aux projets et actions menés sur le territoire.

Vous êtes un professionnel de santé, une structure ou une association d'utilisateurs et vous souhaitez adhérer à la CPTS Sénart?

 [Adhérez en ligne](#)

Pourquoi adhérer ?



Rencontrer ses confrères ainsi que les autres professionnels de santé



Améliorer la communication pluriprofessionnelle et travailler en coordination



Améliorer le lien ville / hôpital



Travailler en équipe sur des projets que vous avez choisis



Mutualisation des moyens



Valider ses ROSP (Rémunération aux Objectifs de la Santé Publique) lors de la déclaration de vos indicateurs FAMI

Espace adhérent

La communauté WhatsApp



La CPTS Sénart met à disposition de ses adhérents une communauté WhatsApp pour **faciliter les échanges et partager** les actualités, événements, formations et informations utiles du territoire.

Quelques règles importantes , confidentialité et respect des données :

- **Aucun nom, donnée ou information de santé** concernant un patient ne doit être partagé sur la communauté,
- Les **numéros de téléphone des membres ne doivent pas être communiqués** sans leur accord,
- Merci de respecter la **confidentialité et la vie privée** de chacun.

La communauté est réservée aux adhérents de la CPTS Sénart et doit rester un espace d'échange **professionnel et bienveillant**.

Pour rejoindre la communauté : scannez le QR code ci-dessus ou utilisez le lien d'invitation transmis par email lors de votre confirmation d'adhésion à la CPTS Sénart.

Le site internet CPTS Sénart



Selon votre collège, vous pouvez percevoir des indemnités définies par le règlement intérieur et les statuts de la CPTS Sénart et sous réserve d'avoir transmis votre RIB.

1) SE CONNECTER



SE CONNECTER

Identifiant ou e-mail *

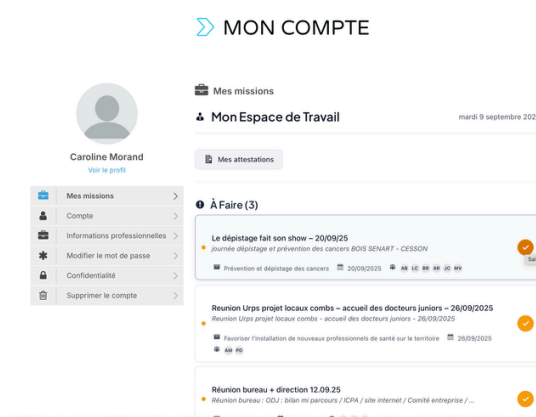
Mot de passe *

☐ Se souvenir de moi

[Mot de passe oublié ?](#)

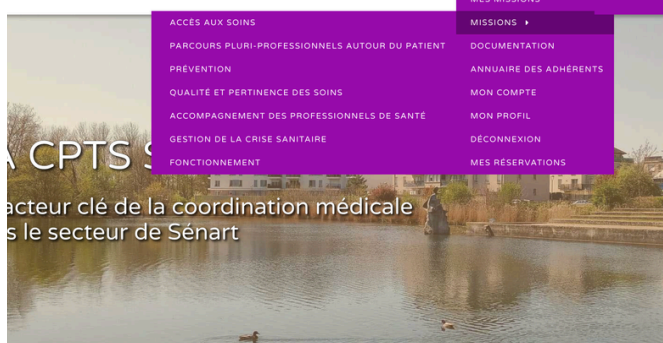
Se connecter avec son compte adhérent

3) CHERCHER LA TÂCHE A VALIDER



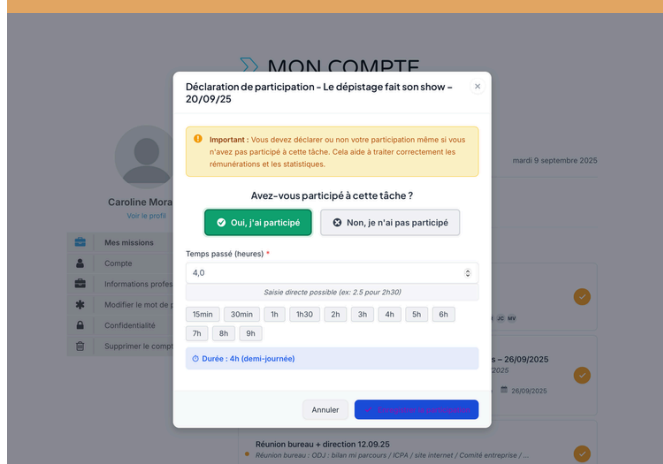
Dans : "à faire"

2) CHERCHER LES MISSIONS



Dans l'onglet : espace adhérents > missions

4) VALIDER LES TÂCHES



Cliquer sur : "oui j'ai participé", indiquer le nombre d'heures et confirmer l'enregistrement

Le Comité d'Entreprise —

Club Employés



Bienvenue au Club

**Vous allez adorer faire
des économies !**



***Un avantage réservé aux adhérents du collège 1 de la CPTS
Sénart.***

Grâce à votre adhésion à la CPTS Sénart, vous bénéficiez d'un accès à Club Employés, une plateforme d'avantages permettant de profiter de **réductions et d'offres exclusives au quotidien**.

Vous pourrez notamment retrouver des offres à prix réduits dans de nombreux domaines : sorties, cinéma, concerts, parcs et loisirs, shopping, voyages, vacances, sport, mode et bien plus encore.

La plateforme vous permet également de rester informé des actualités et de profiter régulièrement de **ventes flash, événements sportifs et jeux-concours**.

Accessible depuis votre ordinateur ou votre smartphone, le Club Employés vous permet de retrouver facilement les offres disponibles autour de chez vous.



Merci

de votre engagement



07 88 72 05 72



contact@cpts-senart.fr



16 rue de Paris – 77127 LIEUSAIN

**Restons
connectés !**

